MARTINET RAMONEUR
Chimney Swift
Chaetura pelagica

- NICHEUR MIGRATEUR PEU COMMUN
- AIRE : EN CONTRACTION
- EFFECTIFS : EN DIMINUTION

Ronnie d'Entremont

La facilité avec laquelle on peut repérer le Martinet ramoneur, par son cri crépitant et sa silhouette caractéristique, laisse croire qu'il s'agit d'une espèce encore commune. Or les données de l'Atlas révèlent une réalité fort différente : le martinet se trouve dans une situation précaire. Cette espèce, qui doit son nom au fait qu'elle installe son nid dans les cheminées, niche dans l'est des États-Unis et du Canada.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

Le Martinet ramoneur se rencontre dans les secteurs habités du Québec méridional où il niche, à raison d'un seul couple par cheminée, depuis le Témiscamingue jusqu'en Gaspésie. Généralement, il est détecté alors qu'il évolue dans les airs au-dessus des villages et des vieux quartiers des villes. Il est beaucoup plus rare en milieu naturel.

Au Québec, la majorité des sites de nidification connus sont des cheminées en maçonnerie construites avant les années 1960, notamment celles d'églises, de presbytères, d'écoles, de bâtiments industriels et commerciaux ou de résidences. L'espèce est aussi connue pour nicher dans des arbres creux, et elle le fait certainement encore, même si seulement cinq cas ont été répertoriés au Québec depuis 1964. Il faut savoir que la nidification en milieu naturel est très difficile à déceler : c'est une chose de voir un martinet s'engouffrer dans une cheminée qui se découpe sur le ciel, c'en est une autre de découvrir qu'il occupe l'intérieur d'un chicot dissimulé en pleine forêt. Les deux plus récents cas de nidification dans des arbres ont été signalés en 2001 et 2005 dans la région de Chaudière-Appalaches (Gauthier *et al.*, 2007).

SITUATION

D'un atlas à l'autre, le nombre de parcelles dans lesquelles les atlasseurs ont rapporté le Martinet ramoneur a diminué, passant de 704 à 592. La baisse est d'autant plus inquiétante que des efforts sans précédent ont été déployés pour suivre cette espèce durant les années de la campagne du présent atlas : suivi des sites de nidification connus et recherche de nouveaux (SCF, donn. inéd.; RQO, donn. inéd.). Le recul est attesté par les données BBS, qui témoignent d'une chute considérable des effectifs, à l'échelle du Canada aussi bien que du Québec. De 1970 à 2014, la population québécoise du martinet a diminué de 4,2 % en moyenne par année, ce qui représente un recul cumulé de l'ordre de 85 %.

FICHE TECHNIQUE

	1984-1989	2010-2014
NIDIFICATION POSSIBLE	390	289
NIDIFICATION PROBABLE	246	103
NIDIFICATION CONFIRMÉE	68	200
PARCELLES AVEC OBSERVATION	**704**	**592**
PROPORTION DES PARCELLES VISITÉES	**28,6 %**	**14,7 %**

POINTS D'ÉCOUTE (NOMBRE)	S.O.	122
POINTS D'ÉCOUTE (ÉLÉVATION EN MÈTRES)	S.O.	5-416

À l'instar des autres espèces d'oiseaux qui se nourrissent exclusivement d'insectes volants, le Martinet ramoneur subit probablement les contrecoups de l'utilisation des pesticides (Nocera *et al.*, 2012). Les ouragans peuvent aussi avoir un effet négatif sur ses populations en déportant ou en tuant des individus lors de leurs migrations (Dionne *et al.*, 2008). À ces menaces s'ajoute la diminution progressive du nombre de sites de nidification : au Québec, de 1998 à 2015, 22 % des cheminées connues pour avoir accueilli l'espèce n'étaient plus disponibles, ayant été fermées ou démolies (SCF, donn. inéd.). Pour respecter les normes en vigueur ou éviter les infiltrations d'eau, on modifie souvent les vieilles cheminées par l'ajout d'un pare-étincelles ou d'un chapeau qui empêche l'entrée des oiseaux.

Compte tenu des difficultés auxquelles il est confronté, le Martinet ramoneur a été désigné *menacé* au Canada (COSEPAC, 2007b). Sans que ce soit une panacée, la conservation des cheminées répondant aux besoins de l'espèce contribue concrètement à sa sauvegarde par l'entremise d'initiatives de sensibilisation des propriétaires, des ramoneurs et des municipalités.

François Shaffer

INDICES DE NIDIFICATION

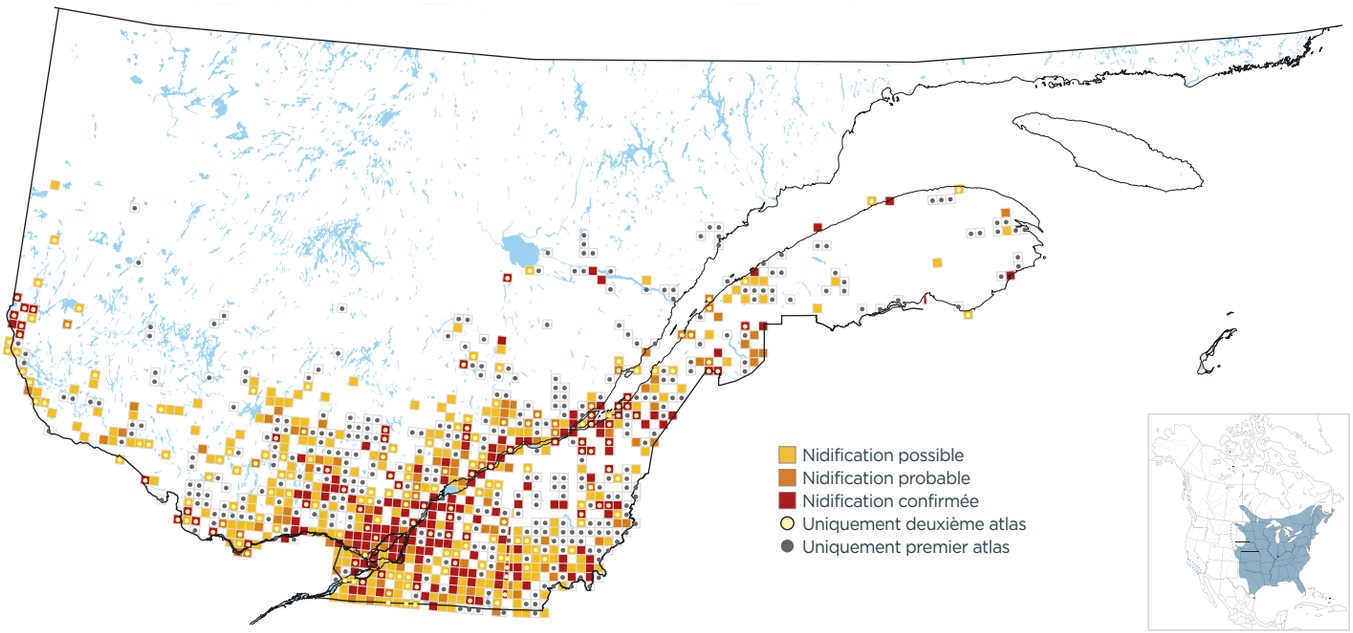

PROBABILITÉ D'OBSERVATION

1984-1989

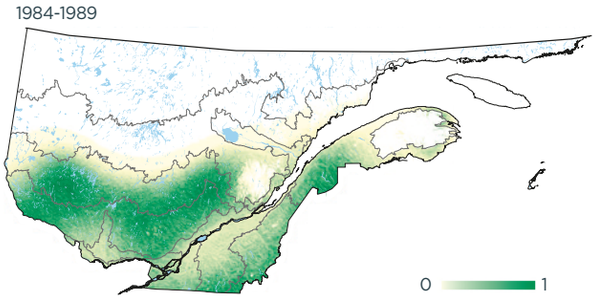

2010-2014

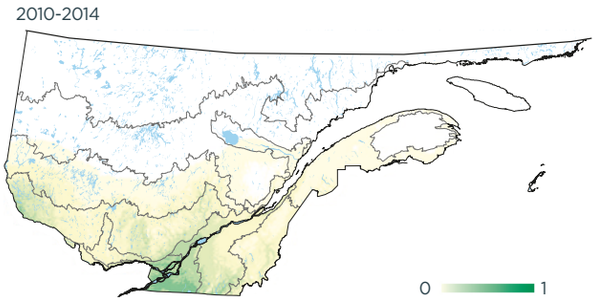

Variation

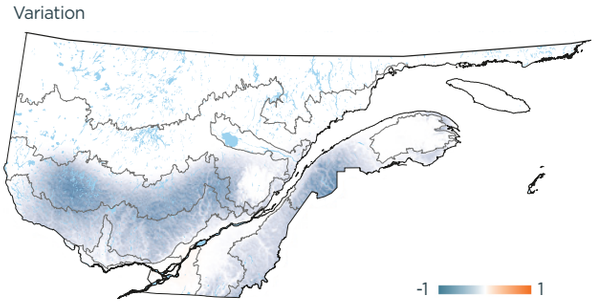

INDICES DE NIDIFICATION (meilleur indice par parcelle; %)

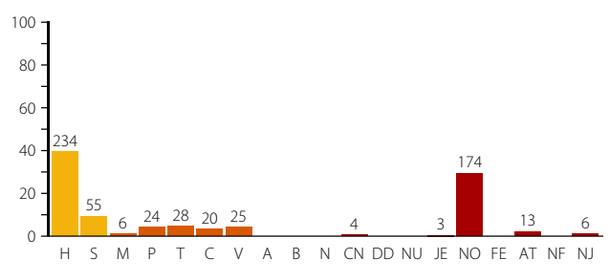

DOMAINES BIOCLIMATIQUES (parcelles avec observation; %)

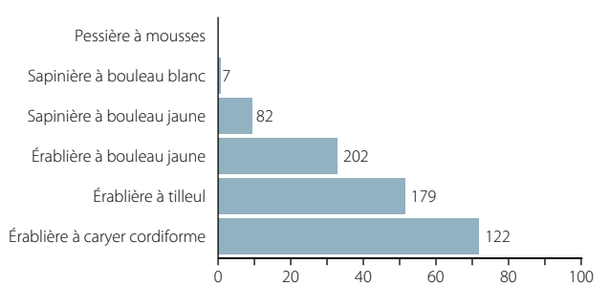
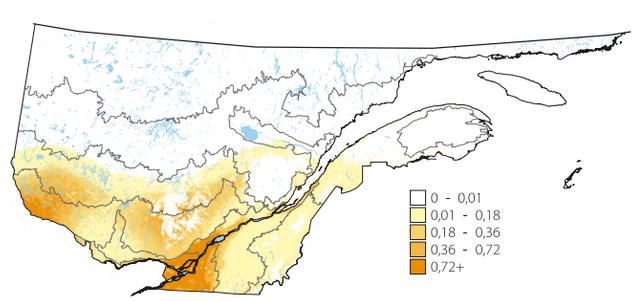
ABONDANCE RELATIVE (nombre d'individus par 15 points d'écoute)